



## BONNES FETES DE FIN D'ANNEE !!!

\*Comité Social et Economique Central

La CFE-CGC Orange remercie l'ensemble des salariés pour la nouvelle preuve de confiance révélée dans le résultat de leurs votes aux élections CCP et CAP, effectués en cette fin d'année. Tous nos élus et mandatés continueront à se mobiliser sur le terrain et dans les instances pour défendre les intérêts individuels et collectifs des personnels.

### Santé : bilan de l'année 2022

Le CSEC du 7 décembre était consacré à la santé, l'année 2022 ayant été marquée par des drames que nous ne pouvons que regretter.

**L'entreprise n'a pas été suffisamment réactive à nos alertes et n'a pas donné de crédit à toutes nos demandes**, ce que nous ne manquerons pas de rappeler en 2023. Néanmoins, notre persévérance et notre travail paient !

Voici **quelques avancées acceptées et bientôt lancées par l'entreprise sur des sujets prioritaires** sur lesquels nos élus se sont particulièrement investis et engagés :

- ◆ Ralentissement du déploiement d'ORANGE COLLABORATIVE dans les étapes annoncées et dont les conséquences catastrophiques étaient prévisibles
- ◆ Transmission des protocoles de sécurité à tous les niveaux de sous-traitance (notamment en UI)
- ◆ Partage des mesures de prévention avec tous les intervenants (UI/UPR/OWF/OI)
- ◆ Mise en place du projet RC CENTRIC répondant aux demandes de renforcement des contrôles de la sous-traitance avec des ajustages attendus
- ◆ Revalorisation des métiers dans nos UI, plus particulièrement pour les CHAFF dont les postes sont ré-évalués sur le grade D avec parcours DBIS et une ouverture de parcours DBIS à E sur les métiers IDR (ingénieurs réseaux)
- ◆ Remise en conformité des poteaux en environnement proche ENEDIS
- ◆ Recalibrage des poteaux composite

Ces avancées sont le fruit de bon nombre de démarches de nos élus CFE-CGC Orange dans toutes les instances mais aussi les conséquences de drames dont certains services ont été marqués. **L'inertie dont l'entreprise a fait preuve n'a permis que la mise en place d'actions post-accident** (en langage technique, il s'agit de prévention tertiaire).

Aussi, en 2023, la CFE-CGC Orange déploiera à nouveau toutes ses forces vives pour que des **actions de prévention visant à minimiser le risque soient mises en place afin d'éviter des drames** (prévention primaire). Nos dirigeants définissent la « méthodologie » en la matière, que cela concerne, entre autres, la charge de travail ou la réactualisation des risques mais peu d'actions concrètes.

Quant à l'exploitation de l'enquête triennale du CNPS, lancée fin 2021, les analyses ne sont ni réalisées ni en cours de traitement. Les CSSCT locales sont contraintes d'évoquer des actions génériques sans approfondissement des spécificités de chaque activité.

A ce titre, les élus CFE-CGC Orange du CSEC ont décliné leur liste de revendications dans la séance dédiée à la santé du 7 décembre 2022.

En local, les élus **CFE-CGC Orange feront leurs propres analyses** au niveau de chaque unité ou direction, **afin d'éclairer les CSEE avec les éléments les plus concrets possibles, les plus proches du terrain et des attentes de chaque service.**

Nous voulons proposer des actions efficaces qui déboucheront rapidement sur une amélioration visible dans le quotidien de chacun !

Afin de terminer cette année et de préparer 2023 dans de meilleures conditions, **nos élus du CSEC ont listé les actions attendues lors de la séance du 7 décembre, dédiées aux bilans santé du dernier semestre 2022.**



Les élus CFE-CGC Orange resteront fidèles aux salariés, comme sur la résolution présentée à la demande unanime de l'IDF sur les actions de prévention primaire à décliner au

national et pointent l'attitude très surprenante des autres OS.....qui ont voté contre pour des raisons de forme seulement.

Déroulé de la séance et CR du CSEC 70 (du 07 décembre 2022) dans le dossier « [Déclarations](#) » de chaque séance

Dossiers sur Alfresco, [CSEC](#) : Dans les répertoires correspondants aux séances

Dossiers et [intervention](#) lors du CSEC N°70(Déc.2022)

**Ils y sont à la disposition des seuls adhérents et militants. À ne pas diffuser.**